

CYCLEVIA : TROIS ANS DE SUCCÈS, UN BILAN PROMETTEUR ET DES AMBITIONS RENFORCÉES POUR UNE FILIÈRE PLUS DURABLE

Rueil-Malmaison, le 22 mai 2025

À mi-agrément, Cyclevia fait le point sur un parcours de trois ans marqué par des avancées significatives. En 2024, l'éco-organisme affiche un bilan solide, avec des résultats qui témoignent de l'efficacité de sa stratégie et de la mobilisation de ses équipes. Fort de ses acquis, Cyclevia a su bâtir une entreprise structurée, un réseau d'adhérents en croissance, et des processus qui lui permettent de dépasser ses objectifs. Aujourd'hui, l'éco-organisme dispose des meilleures bases pour atteindre l'intégralité de ses ambitions d'ici 2027, avec des évolutions stratégiques déjà en préparation pour assurer une réussite durable à long terme.

Nouvelle mobilisation des metteurs en marché

En 2024, l'éco-organisme a enregistré 431 000 tonnes d'huile mises sur le marché, soit près de 20 000 tonnes de plus que l'année passée. Cette progression, qui ne reflète pas la tendance à la baisse du marché engagée depuis un moment (environ 2% tous les ans), résulte d'une augmentation du nombre d'adhérents et donc des tonnages déclarés. En effet, l'éco-organisme s'est lancé en 2024 dans une démarche de recrutement plus intensive qui a porté ses fruits, avec près de 96% des tonnages éco-contribués et près de 100 nouveaux adhérents. Un résultat conforté aussi par la mise en conformité des constructeurs de matériels qui manquaient à l'appel.

La collecte, toujours sur une bonne dynamique

Cette troisième année, la collecte des huiles usagées se stabilise à 240 000 tonnes pour atteindre un taux d'un peu plus de 58%, toujours largement au-dessus des objectifs fixés à 53% pour 2025. Un résultat de prime abord en léger recul (-1,76% exactement par rapport à 2023), mais qui en fait s'explique mécaniquement par la hausse des tonnages déclarés mis en marché. Un taux que l'éco-organisme surveillera de près dans les années à venir et qui devrait progresser très graduellement (55% en 2027 selon les objectifs).

Autre fait marquant, Cyclevia lançait en 2024 un appel à candidatures pour la création de points de collecte d'huiles usagées et de leurs emballages. Avec 21 nouvelles adresses gratuites destinées aux particuliers un peu partout dans l'Hexagone, ce sont les enseignes Norauto, Carter-Cash et Midas, associées au Groupe Chimirec pour la collecte et le transport, qui accompagneront l'éco-organisme dans ce projet en 2025.

« En trois ans, nous avons réussi à créer une entreprise, une équipe, des process, et à obtenir des résultats. On dispose aujourd'hui des meilleurs atouts pour atteindre l'intégralité de nos objectifs d'ici fin 2027 »
explique André Zaffiro, Directeur général de Cyclevia.

La régénération comme modèle

Fort d'une mobilisation des opérateurs et de volumes d'huiles usagées dédiés plus importants, la régénération et le recyclage continuent de progresser au-delà des objectifs avec un taux d'un peu plus de 87%, réduisant peu à peu la part de déchets valorisés en énergie. La fraction des huiles régénérées hors de nos frontières augmente quant à elle également, passant de 23 à 25% pour un total de 48 000 tonnes. Un phénomène qui s'explique par des prix de rachat plus attractifs ailleurs en Europe, des considérations purement géographiques et logistiques, mais aussi par la qualité des produits obtenue en fin de procédé.

Considérant ce dernier point, Cyclevia lançait en février 2024 un appel à projets visant à favoriser l'implantation en France d'une unité de régénération capable de produire des huiles de base de très haute qualité. Le résultat sera connu fin 2025. Le tournant de la régénération est cependant pris. Fabricants comme opérateurs commencent à se mobiliser pour répondre à la demande croissante des consommateurs en lubrifiants responsables.

2024 : point d'équilibre structurel

Après un démarrage réussi, il s'agissait déjà en 2024 pour Cyclevia de préparer l'avenir, un avenir plus opérationnel, qui n'était en rien une surprise puisqu'inscrit dans son cahier des charges. Préparer le passage d'une REP purement financière à une REP « mixte » a mobilisé une équipe projet et de nouvelles expertises indispensables. Un appel d'offres adressé à l'ensemble des opérateurs de la filière s'est également tenu dans le but de sélectionner les meilleurs partenaires de Cyclevia dans la collecte et le traitement des huiles qui lui seront confiées en 2025. Avec une équipe au complet, mais aussi avec l'évolution de sa gouvernance et de son actionnariat, l'éco-organisme s'est trouvé en 2024 à un point d'équilibre structurel, lui permettant d'envisager la deuxième moitié de son agrément avec ambition et confiance.

La question du regroupement des emballages souillés de la filière avec les huiles usagées souhaitée par Cyclevia est quant à elle en bonne voie, mais reste subordonnée à la décision de l'État dans le cadre de la future REP des emballages professionnels. Celle-ci devrait intervenir à l'été 2025. L'éco-organisme est d'ores et déjà mobilisé pour anticiper cette nouvelle responsabilité.

« Au-delà des objectifs chiffrés qui sont les nôtres, nous nourrissons 3 grandes ambitions pour Cyclevia et sa filière : améliorer la régénération des huiles usagées avec notre appel à projets, offrir une issue favorable à nos emballages de vente pour qu'ils prennent enfin le bon chemin, et réussir notre passage en REP mixte annoncé officiellement en avril dernier »
conclut André Zaffiro.

Multiplication des partenariats en outre-mer

Toujours très actif dans les outre-mer, où les situations peinent parfois à se rapprocher des standards de collecte et de traitement hexagonaux, Cyclevia a adopté en 2024 un plan de prévention fixant sa feuille de route dans chaque territoire. Plan qui n'a pas tardé à être mis en œuvre et à porter ses fruits : opération de collecte en Guadeloupe en partenariat avec le groupe Barbotteau recueillant près de 4 tonnes d'huile de vidange en 6 mois (+11% collectés sur l'île par rapport à 2023 sur la même période) ;

signature d'un partenariat avec TotalEnergies à Mayotte et avec Vulco en Guyane pour de nouveaux points de collecte afin de compléter le maillage des déchèteries ; à Saint-Pierre-et-Miquelon, fourniture de matériels adaptés aux conditions climatiques extrêmes et accompagnement du collecteur dans le cadre de sa montée en compétence...

Toujours attentifs aux collectivités et à leurs besoins

Solutions de collecte privilégiées pour les particuliers, les déchèteries ont déclaré avoir recueilli près de 20 000 tonnes d'huiles usagées en 2024 (3000 tonnes de plus qu'en 2023), représentant 8,5% du gisement national. Dans le même temps, l'éco-organisme enregistre 50 nouvelles adhésions portant à 250 le nombre de collectivités sous contrat. Depuis son agrément en 2022, Cyclevia est très présent sur le terrain et multiplie les contacts avec les collectivités pour les accompagner dans leur démarche d'adhésion, grâce à laquelle elles pourront être soutenue financièrement, et en aval sur toutes les questions qu'elles se posent concernant la gestion quotidienne des huiles usagées. D'autre part, n'ayant que peu de retours sur l'utilisation des kits de communication mis à leur disposition, Cyclevia investira massivement au printemps 2026 dans une campagne de sensibilisation au geste de tri destinée aux particuliers.

Chiffres clés 2024 :

431 000 tonnes d'huiles déclarées mises en marché

→ Soit près de 96% des mises en marché estimées

240 000 tonnes brutes d'huiles usagées collectées en métropole et outre-mer

→ Dont près de 54% auprès des professionnels de l'entretien automobile

→ Taux de collecte : 58%

227 000 tonnes nettes livrées en centres de traitement

→ Taux de régénération/recyclage : 87%

6 300 tonnes brutes d'huiles usagées collectées en outre-mer

→ Taux de régénération/recyclage : 97%

Près de 20 000 tonnes brutes collectées en déchèteries

→ Soit 8,5% du gisement national

À PROPOS DE CYCLEVIA

Né de la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020, CYCLEVIA est l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants. Il répond au principe de responsabilité élargie du producteur (REP). Société privée à but non lucratif et agréée par l'État en mars 2022, elle réunit aujourd'hui 350 adhérents, tous producteurs de lubrifiants, représentant près de 96% du marché. L'éco-organisme soutient en France, par le biais des éco-contributions versées par ces derniers, la collecte et le traitement des huiles usagées, et favorise plus globalement le développement responsable de la filière.